

CHARTRE BIEN-ÊTRE ÉQUIN : « L'ENGAGEMENT DE TOUTE LA FILIÈRE CHEVAL »

Lancé lors de l'AG de la Fédération Nationale du Cheval le 14 janvier 2015, le projet de Charte pour le bien-être équin est né dès 2013. Deux années de pré-étude et de réflexion ont en effet été nécessaires pour passer de l'idée au projet.

L'année 2015 aura été celle de l'analyse des risques, afin de suivre précisément les recommandations des organisations mondiales et européennes de la santé animale, l'OIE et de l'EFSA. Ce travail, certes long et fort complexe, aura permis aux acteurs de la Profession, dans toute sa diversité, de s'engager sur 8 mesures de bien-être équin, scientifiquement et réglementairement approuvées, lors du Salon International de l'Agriculture, le 4 mars 2016.

Sur proposition de la FNC, le Comité de pilotage de la Charte a décidé d'investir dans le WEB 2.0 afin d'aider les professionnels de la filière à s'interroger de façon ludique sur leurs pratiques en matière de bien-être équin.

L'application « autoévaluer ses pratiques en matière de bien-être équin » développée par la startup Perspicapp Studio a été présentée lors du salon du cheval le premier décembre 2016.

Ainsi, grâce à l'application, les professionnels de la filière pourront désormais faire, le point sur leurs pratiques en matière de bien-être équin et identifier les formations adaptées à leurs besoins et accompagnées par VIVEA en se positionnant sur les 5 thématiques suivantes :

- pilotage & stratégie,
- alimentation & abreuvement,
- lieu de vie & confort,
- santé, hygiène & gestion de la fin de vie,
- comportement & relation Homme - Cheval.

Les professionnels découvrent très concrètement le ou les domaines de compétences dans lesquels ils peuvent progresser pour sécuriser leurs pratiques, leurs salariés, clients ou les intervenants extérieurs et plus globalement leur entreprise, tout en optimisant le bien-être de leurs animaux .



Retrouvez l'appli gratuitement sur l'Applestore et Google play :
<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.fnc.beeautodiag>

Antoine FLORES
Chambre d'Agriculture 04 – Section équine MRE